



1. Code d'identification unique du type de produit:

Plaque d'éclairement profilées, simple paroi, en PC

2. Type, lot, numéro de série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction comme l'exige l'article 11 (4) du RPC :

PO112... D56-037 - Epaisseur 8 / 10

3. Usage ou les usages du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

## - pour finition intérieures et exterieures de murs et de plafonds

4. Nom, raison sociale ou marque commerciale enregistrée et adresse de contact du fabricant tel que requis en vertu de l'article 11 (5):

ONDULINE ZA Schumann - Rue Descartes B.P.50035 59559 Comines Cedex (France)

Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2) :
Non applicable.

6. Système ou systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction énoncées à l'annexe V :

Système 4.

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Non applicable.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:

Non applicable.

9. Performance déclarée:

Caractéristiques essentiels	Performance	Norme technique harmonisée
Performance au feu extérieur	F Toit (PND)	
Réaction au feu	B S1 d0	
Perméabilité à la vapeur d'eau	3,8 x 10 -5	1
Perméabilité à l'eau/ à l'air	CONFORME-PASS	1
Emission de substances dangereuse	PND	1
Tolérances dimensionelles	CONFORME-PASS	]
Propriété de fragmentation (fragmentation de sécurité)		]
en tant que :		
- Résistance au choc d'un corps dur de faibles dimensions	CONFORME-PASS	1
- Résistance au choc d'un corps mou de grandes dimensions	CONFORME-PASS	EN 1013:2013
Résistance mécanique (Nm²)	156	1
Résistance en flexion/traction (Nmm <sup>-2</sup> )	80	1
Résistance aux fixations	Voir CTMO	
Durabilité, en tant que variation (après vieillissement):		1
- de l'indice de jaunissement	19 (B0)	
- de la transmission lumière	10% (B0)	
- de la résistance en flexion pour :		
résitance en flexion, et	≤ 10% (B0)	
module d'élasticité en flexion	≤ 10% (B0)	

10. La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est en conformité avec les performances déclarées au point 9.

Cette déclaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par et au nom du fabricant par :

S.POUDROUX

Sauge Loukers